

0851705S  
ACADEMIE DE NANTES  
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE COLETTE LE BRET  
8 RUE ALBERT CAMUS  
85190 AIZENAY  
Tel : 0230322930

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 1  
Numéro d'enregistrement : 13  
Année scolaire : 2023-2024  
Nombre de membres du CA : 27  
Quorum : 14  
Nombre de présents : 25

Le conseil d'administration

Convoqué le : 09/10/2023

Réuni le : 17/10/2023

Sous la présidence de : Franck Robin

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

**Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à Paris , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.**

Pièce(s) jointe(s)

Oui                      Nombre: 2

Libellé de la délibération :

Paris -

A l'initiative de Madame BOISNEAUL, (professeure d'Histoire-Géographie) et en partenariat avec le lycée Pierre Mendès-France, un séjour pédagogique est envisagé à Paris, du mercredi 17 au vendredi 19 avril 2024.

Ce projet, s'adressant aux élèves ayant choisi la spécialité HGGSP de première, a pour objectifs :

- Découvrir et comprendre les institutions politiques.

- Développer la citoyenneté.

Le budget est établi pour sur la base de 24 élèves et 2 accompagnateurs. Le coût des accompagnateurs est pris en charge par le lycée soit 392,00 €.

Le coût total du séjour est estimé à 5 091,00 €.

Le montant de participation des familles est fixé à 190,00 € par élève, aides déduites.

Monsieur le Président soumet au vote des membres du Conseil la programmation et les modalités de financement de ce séjour à Paris au prix de 190,00 € par élève participant, et demande l'autorisation de souscrire les engagements nécessaires à sa réalisation.

**Résultats du vote**

Suffrages exprimés :	25
Pour :	25
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0